

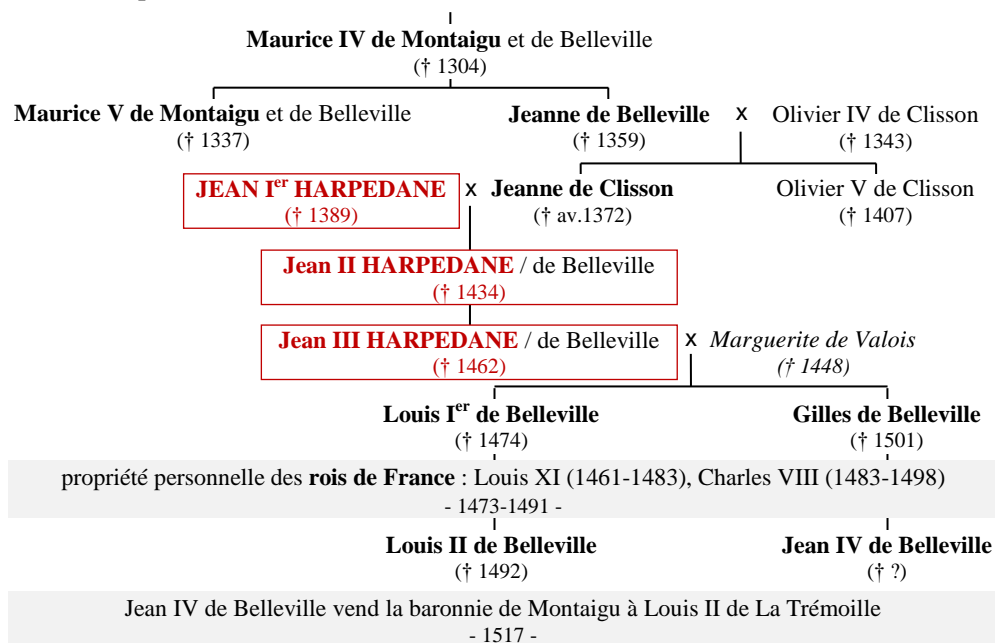
1361-1372 : Jean 1^{er} Harpedane, un anglo-aquitain seigneur de Montaigu

(© *Montaigu en Vendée*)

En 1359, lorsque Jeanne de Belleville, "*dame de Montaigu*", mourut, elle avait perdu tous ses biens, dont Montaigu, qui avaient été confisqués seize ans auparavant par le roi de France. Ceci suite aux arrestation, condamnation et exécution de son époux, Olivier IV de Clisson, en 1343. Ses droits échurent à ses deux enfants survivants : Olivier V de Clisson († 1407) et Jeanne de Clisson († 1372), qui, des années plus tôt, s'étaient réfugiés auprès d'Edouard III, roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine, et prétendant au trône de France par sa mère Isabelle, fille et héritière directe de Philippe IV le Bel (une revendication qui fut une cause de la guerre successorale dite "*de Cent Ans*" entre 1337 et 1453).

Cependant, depuis 1356 la situation de Jeanne de Belleville, puis de ses enfants, s'était considérablement améliorée. Cette année-là, le roi de France Jean II le Bon avait été battu et fait prisonnier à Poitiers, puis quatre ans plus tard, en contrepartie d'une renonciation à la couronne de France, Edouard III avait retrouvé en toute souveraineté les terres de ses ancêtres Plantagenets, lors du traité de Brétigny. La trêve de neuf ans qui suivit, permit aux légitimes seigneurs de Montaigu de retrouver leurs biens, dont ceux qu'ils détenaient en Bretagne du chef de leur père et récupérèrent en 1364, à la fin de la Guerre de Succession de Bretagne ; le tout restant en indivis jusqu'en 1407. Entre temps, Jeanne avait épousé en 1361 Jean I^{er} Harpedane, dont le nom sera porté pendant un siècle et demi par les seigneurs de Montaigu, et qui a encore des héritiers au début du XXI^e siècle.

Jean I^{er} Harpedane fut donc, de 1361 à 1372, "*seigneur-consort*" de Montaigu. On est peu renseigné sur sa vie, comme sur celles de ses descendants et, à plus forte raison, de ses ascendants. Elle nous est surtout connue par des citations fugitives de chroniqueurs de l'époque et au hasard d'archives juridiques diverses (actes royaux, minutes de procès, testaments, actes matrimoniaux). De plus, pour les années 1380 à 1406, les dictionnaires nobiliaires et les ouvrages généalogiques confondent ce qui le concerne avec ce qui concerne son fils Jean II.

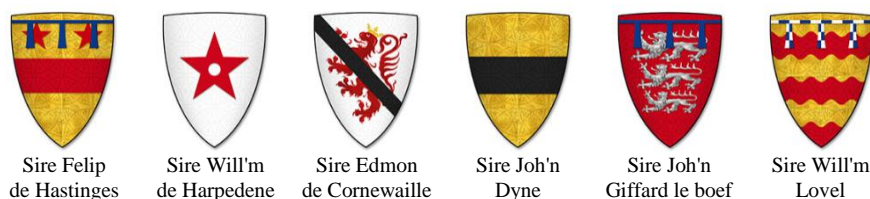


De 1361 à 1517, les Harpedane dans la généalogie des seigneurs, puis barons, de Montaigu (dès avant 1461, ils se faisaient appeler Belleville plutôt qu'Harpedane)

Les Harpedane sont originaires d'Angleterre. Un bourg (*Harpenden*) situé à quelques dizaines de kilomètres au nord de Londres porte leur nom, qui pourrait être d'origine scandinave : le suffixe "*dan*" pouvant venir de "*danois*". A la toute fin du XIII^e siècle on trouve un Guillaume (*William*) de Harpedene dans les registres du parlement de Londres¹. On le retrouve un peu plus tard grand bailli

¹ [The Parliamentary Writs and Writs of Millitary Summons](#), éd. 1827, vol. 1, p. 345.

(*high sheriff*) du comté d'Essex. Vers 1312, son blason ("*d'argent à une molette de gueules*") est parmi les armoiries² des trente-six bannerets (seigneurs dont le nombre de vassaux était suffisant pour constituer une "*bannière*", unité de combat dans une troupe de l'époque) du comté proche de Berks (*Berkshire*). Il est soit le père soit le grand-père de Jean (*John*) Harpedane et de son frère Thomelin.

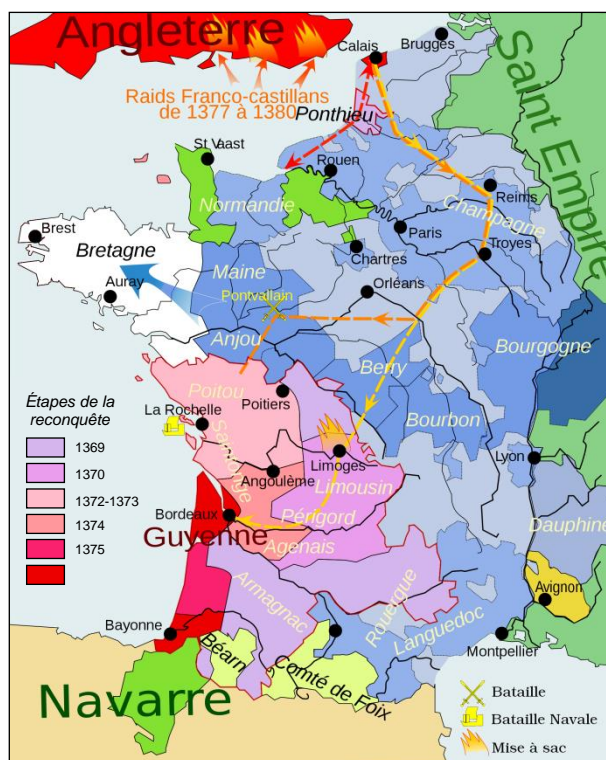


Les armes des Harpedane dans le "Rôle des Baronnets", vers 1312.

Né vers 1330, Jean Harpedane guerroya pendant une grande partie de sa vie aux côtés de Jean Chandos dont le rôle fut décisif dans les succès anglais des débuts de la guerre de Cent ans. Il participa en particulier à la "*chevauchée*" du *Prince noir* de 1355, puis à celle de 1356 lors de laquelle ce dernier vainquit et captura le roi de France Jean II le Bon à Poitiers. Après le traité de Brétigny, Jean Harpedane fut nommé le 1^{er} octobre 1361 par Edouard III, châtelain et gouverneur de Fontenay-le-Comte puis, quelques années plus tard, aussi sénéchal de Saintonge où il avait reçu de nombreux fiefs.

Cependant, après qu'il fut devenu roi en 1364, et mettant à profit la trêve décidée au traité de Brétigny, Charles V s'efforça de se rallier les grands féodaux. Ainsi, dès 1365, Olivier V de Clisson, beau-frère de Jean Harpedane, s'éloigna du camp du duc de Bretagne Jean IV de Montfort pour rejoindre celui du roi de France. Rompant la trêve et profitant des difficultés financières du *Prince noir*, Charles V pratiqua une habile politique de reconquête³ faite de tractations, d'escarmouches, de trêves, de sièges de petites villes et de châteaux... Après le Rouergue, le Quercy, l'Armagnac, le Périgord et le Limousin, elle s'étendit au Poitou et à la Saintonge dont les seigneurs étaient pourtant majoritairement acquis à Edouard III. Pour Jean Harpedane, ce fut une période de combats et de déplacements incessants.

Carte des reconquêtes de Charles V entre 1369 à 1380 (rouge sombre : les territoires anglais en 1380), et des dévastatrices, mais contreproductives, "*chevauchées*" anglaises de 1369, 1370 et 1373.



En 1372, Jeanne de Clisson mourut et ses droits sur la seigneurie de Montaigu passèrent à son fils Jean II Harpedane. Cette année fut particulièrement noire pour Jean I^{er} Harpedane, qui venait de se remarier avec Catherine Le Sénéchal Mortemer. Sénéchal de Saintonge et homme de guerre de son suzerain Edouard III, il était en juin de cette année-là à la Rochelle, investie par le connétable Bertrand Du Guesclin qui avait reçu le renfort d'une flotte castillane, alliée du roi de France. Une flotte anglaise, commandée par Jean de Hastings, comte de Pembroke, fut envoyée au secours des assiégés, mais quand Jean Harpedane voulut se porter à son devant, les Rochelais refusèrent de le suivre,

² Le "*Rôle du Parlement*" ou "*Rôle des Baronnets*", est un rôle d'armes (d'armoiries) anglais datant des environs de 1312, composé de 19 feuilles de vélin et mesurant 15,25 sur 21 cm, comportant les noms et les blasons de 1110 nobles, chevaliers et seigneurs anglais (*The Great, Parliamentary, or Bannerets' Roll*, British Museum's manuscript collection: MS. Cotton, Caligula A. XVIII, ff. 3-21b, blason n°342).

³ Cf. les *Grandes Chroniques de France*, t.5, de Jean (II) le Bon à Charles (V) le Sage (1350/1380).

voulant se limiter à garder la ville. Malheureusement pour lui, profitant du jeu des marées, des hauts fonds et des tirants d'eau plus faibles de leurs bateaux, les Espagnols détruisirent la flotte adverse, faisant de nombreux et illustres prisonniers qu'ils envoyèrent en Espagne⁴. Jean Harpedane faisait partie du nombre, et il n'en reviendra qu'au début de l'année 1375. Le 23 août 1372, la Rochelle se rendit à Du Guesclin. Celui-ci se porta ensuite devant Fontenay qui, selon Froissart fut vaillamment défendu par Catherine Le Sénéchal. Mais ne pouvant espérer être secourue, la ville et son château se rendirent les 9 et 10 octobre, leurs défenseurs obtenant de se replier avec leurs armes sur Thouars où se tenaient tous les chevaliers de Poitou, fidèles au roi d'Angleterre⁵.



*Bataille navale de la Rochelle entre Anglais et Castillans, les 22 et 23 juin 1372
(illustration dans les [Chroniques](#) de Froissart, livre premier, chapitres DCLVIII à DCLXI, f°393).*

De retour de captivité, Jean Harpedane se retirera momentanément avec son épouse en Angleterre où il possédait à Raine dans le Devon un manoir dont on n'a pas de traces, alors que ses biens, en Poitou, Saintonge et ailleurs, avaient été confisqués par le roi de France.

Le 1^{er} mars 1384 ou 1385, Richard II, qui avait succédé en 1377 à son grand-père Edouard III, le nomma sénéchal de Gascogne. Cela faisait de lui le représentant direct du roi d'Angleterre dans son duché de Guyenne, une fonction qui était considérée comme le point d'orgue d'une carrière⁶. Il y fut amené à soutenir l'oncle de Richard II, Jean de Gand duc de Lancastre, dans ses ambitions royales en Espagne. Il exerça cette haute charge judiciaire, politique et militaire jusqu'au 25 juin 1389, c'est-à-dire jusque peu avant l'époque présumée de sa mort.

Que Jean 1^{er} Harpedane ait séjourné, même brièvement, à Montaigu, dont il ne pût être véritablement seigneur par son épouse Jenne de Clisson que de 1361 à 1372, paraît très incertain. D'autre part, ce serait faire un anachronisme que d'y considérer son éventuelle présence comme une présence étrangère⁷, en des temps où les liens et intérêts féodaux ou dynastiques l'emportaient sur un sentiment national qui était encore à naître. Bien qu'originnaire d'Angleterre, Jean 1^{er} Harpedane, par ses mariages, ses prétentions, ses possessions et, comme la plupart des nobles anglais d'alors, par sa culture, eut une vie essentiellement française, tout en restant d'une remarquable fidélité à ses suzerains Edouard III puis Richard II ; une constance qui surprend à une époque où les allégeances changeaient facilement.

⁴ Froissart (Jean), [Chroniques](#), chap. DCLIX et suivants.

⁵ Froissart (Jean), [Chroniques](#).

⁶ Bériac-Lainé (Françoise) et Challet (Philippe), "[les Sénéchaux de Gascogne : des hommes de guerre ? \(1248-1453\)](#)", in : *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 29^e congrès, Pau, 1998, p. 207-227.

⁷ Laronze (Georges), *Montaigu, ville d'histoire (IV^e-XX^e siècle)*, 1958, p. 17.